



PROJETS EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE



Année Scolaire 2018/2019



ASSOCIATION "LA SOURIS VERTE DE LAMPERTHEIM"

Accueil de Loisirs et Local Pré-ados

5, rue Derrière les Cours - 67450 LAMPERTHEIM

Tél : 03.88.19.01.90 - e-mail : souris.verte@evc.net

site : www.sourisverte-lampertheim.net

N° SIRET : 388 594 103 00029



Sommaire

LE PROJET EDUCATIF..... p3

EN PREAMBULE

1. DESCRIPTION GENERALE

1.1 BUTS DE L'ASSOCIATION

1.2 DES ORIENTATIONS EDUCATIVES

1.3 OBJECTIFS POUR LA STRUCTURE

2. LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT

2.1 L'EQUIPE DE TRAVAIL

2.2 L'EVALUATION

LE PROJET PEDAGOGIQUE..... P10

1. LIEU ET HORAIRES D'ACCUEIL

2. LES PUBLICS

3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

4. DEMARCHES PEDAGOGIQUES

5. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

6. L'ORGANISATION DES ACTIVITES

7. LES MODALITES DE PARTICIPATION DES MINEURS

8. L'EQUIPE ET LE TRAVAIL D'EQUIPE

9. LE ROLE DES ANIMATEURS

10. LES MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCUEIL

LE PROJET EDUCATIF

EN PREAMBULE

En 1991, une porcherie industrielle allait être créée sur le ban de la commune de Lampertheim à 300 mètres des habitations.

Afin d'empêcher la réalisation de ce projet, une association dénommée, « Association de Défense de la Qualité de Vie de Lampertheim et des Environs » s'est créée. Une lutte qui mobilisait pendant une courte période (2 mois), bien qu'intense en actions et en engagement, l'ensemble des villages concernés (Lampertheim, Mundolsheim, Pfulgriesheim, Dingsheim et Griesheim).

Lors de ces multiples mouvements de protestation, plusieurs centaines de manifestants se joignaient à l'association. Cette lutte aboutissait d'une part, au déplacement de l'implantation de la porcherie sur un site raisonnablement éloigné des habitations, et d'autre part à la fondation d'une association regroupant des gens motivés et prêts à poursuivre l'amélioration des conditions de vie des habitants de Lampertheim et de ses environs.

Soutenue par la municipalité de Lampertheim, l'association s'est engagée à créer un centre de loisirs sans hébergement.

Certes, il y avait un manque, lié à l'impossibilité de faire garder ses enfants. Il n'existait aucune structure de garde et les nourrices agréées se faisaient de plus en plus rares. Pour cette raison, beaucoup d'enfants étaient scolarisés à Strasbourg.

Lampertheim était en train de devenir une « cité dortoir ». Les écoles de la commune allaient rapidement voir revenir les enfants de Lampertheim partis à Strasbourg, grâce à la création du Centre de Loisirs en septembre 1992.

Ce rapatriement dans les écoles entraînaient durant les 2 années suivantes, l'ouverture de 3 classes supplémentaires dont 1 classe de maternelle et 2 classes de primaire. Depuis 1992, les membres de l'association décident d'agir sous le nom de : « Association La Souris Verte de Lampertheim » et gèrent depuis cette date le Centre de Loisirs.

1. DESCRIPTION GENERALE

L'association « La Souris Verte de Lampertheim » est une association de Jeunesse et d'Education Populaire qui gère depuis 1992, un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) accueillant les enfants de 3 à 10 ans et les jeunes de 10 à 13 ans. Elle propose de nombreuses offres de loisirs ayant pour objet de répondre aux besoins des familles pour la garde de leurs enfants. Ces offres se déclinent en :

- **un Accueil de loisirs Sans Hébergement (ALSH)**
- **un accueil périscolaire**
- **des activités spécifiques (gymnastique – modern jazz – hip hop)**

1.1 BUTS DE L'ASSOCIATION

Ses buts fixés dans ses statuts :

- *Contribuer à l'animation socioculturelle pour les enfants et les familles dans les domaines de la culture, des loisirs, du sport et de l'Education Populaire*
- *Inscrire ses actions dans une dynamique de développement local*
- *Proposer et accompagner les équipes d'animation dans leur formation et parcours professionnel*
- *Générer du lien social*
- *De proposer une action éducative en complément de l'école*

1.2 DES ORIENTATIONS EDUCATIVES

Organiser des loisirs collectifs pour les mineurs est un acte éducatif. Pour cela nous nous efforçons de :

- Développer un lieu agréable pour l'enfant, un lieu de rencontres, de découvertes, d'apports pédagogiques et techniques, d'écoute, d'échange et de dialogue permanent avec les enfants, les adolescents et les familles,*
- D'éveiller les esprits, de renforcer la solidarité, favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité, d'investir l'espace pour grandir et s'émanciper,*
- Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...),*
- Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans des séjours composés de mineurs valides,*
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix,*
- Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie,*
- Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranches d'âge,*
- Améliorer la qualité des projets en fidélisant les personnels (formation continue, participation au projet associatif...).*
- Rendre service aux familles*

Aider chacun de la petite enfance à l'âge adulte à s'instruire, progresser, s'élever tout au long de la vie. Cette volonté recouvre une dimension individuelle et collective.

Au niveau individuel, éduquer signifie d'abord accompagner dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe.

Au niveau collectif, il s'agit de stimuler la solidarité, la coopération et l'implication au service des autres.

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Elles sont interculturelles et visent à favoriser les rencontres, les échanges, le partage. Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage... Il peut s'agir aussi de faire naître de nouvelles solidarités, de favoriser la prise de responsabilités et des engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.

Toutes les activités proposées visent à faire grandir l'être humain dans deux dimensions : sur le plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres, comme membre de la collectivité. Ainsi, une pratique artistique par exemple, peut, selon les cas, constituer une expérience de création, une première rencontre avec un artiste, une occasion de renouer avec le groupe, de s'investir au service d'un projet collectif comme individuel.

1.3 OBJECTIFS DE LA STRUCTURE

Ils sont directement inspirés du projet éducatif et concernent en particulier l'ALSH 3/13 ans. Ils traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein du centre.

L'objectif transversal est de maintenir le plaisir des enfants comme constante durant l'accueil quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée. Exploité à des fins éducatives, il est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

Faire plaisir, quelque chose que l'on a envie de faire : l'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants (organisation de petits forums hebdomadaires par exemple)

tout en proposant des nouveautés et en cherchant le positionnement juste pour les leur faire apprécier.

Il faut parfois aider l'enfant à trouver son plaisir, ne serait-ce parce qu'il ne connaît pas l'activité. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Bien que le centre de loisirs ait les mêmes horaires que l'école, il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation.

C'est un endroit où l'on passe de bons moments et où on a de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

Concernant la petite enfance, nous veillerons à adapter leur univers direct à leur taille, créer des espaces harmonieux et protégés, respecter le rythme de vie lié à cette tranche d'âge et adapter les activités.

Il appartiendra à l'équipe de direction / animation de s'approprier ces objectifs généraux et de les développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre (avec des objectifs spécifiques, des méthodes, des outils, des moyens, des critères...)

2. LES MOYENS POUR LE FONCTIONNEMENT

1. les locaux et espace de jeux des écoles, le jardin pédagogique
2. le budget d'activités
3. la constitution d'une équipe et les modalités de recrutement (qualification des animateurs,...)
4. la définition d'horaires d'ouverture
5. les modalités tarifaires
6. les conventions de partenariat avec la CAF, le Conseil Général, la MSA
7. les outils d'information et de relation avec les familles
8. un règlement intérieur
9. des temps de concertation et de préparation pour les équipes
10. les modalités d'évaluation et de suivi des projets

2.1 L'EQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe est constituée d'une directrice, garante et porteuse du présent projet. Elle élaborera un projet pédagogique avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant très détaillé où apparaîtront les intentions pédagogiques, le fonctionnement détaillé des actions menées, le rôle de chacun des acteurs, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs.

Le reste de l'équipe (animateurs, personnel d'entretien, intervenants, bénévoles) adhère au projet du fait qu'ils participent à son élaboration, l'objectif étant de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles, un repère pour les professionnels et partenaires et en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins du terrain.

Pour les parents, l'accueil de loisirs ainsi travaillé ne sera pas un simple moyen de garde d'enfants, mais un lieu où ils inscrivent leur enfant avec confiance et avec l'extrême exigence du bien-être de leur enfant et de l'originalité des animations proposées.

2.2 L'EVALUATION

- Les critères

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, propositions d'accompagnement.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.

Le projet s'appuie sur le développement d'un lien social dans le village à travers l'ALSH.

- Les outils

Il est difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs si ce n'est qu'à travers le retour des parents, des enfants, des animateurs.

La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

Mais aussi les réunions de bilan, des fiches d'auto évaluations et d'évaluation pour l'équipe d'animation.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

1. LIEU ET HORAIRES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs se situe 5, rue derrière les cours à Lampertheim (67450). La structure est ouverte de 7h45 à 18h30. Les locaux que nous utilisons appartiennent à la commune qui les met à notre disposition à titre gratuit. Ils sont en règle avec les textes en vigueur.

2. LES PUBLICS

Les enfants y sont accueillis de 3 à 13 ans. Ils sont répartis en trois tranches d'âges :

- 3/5 ans
- 6/9 ans
- 10/13 ans (local préados)

Concernant l'accueil des mineurs atteints de troubles de santé ou de handicaps, il est nécessaire que l'équipe soit sensibilisée aux troubles ou handicaps des mineurs, qu'elle soit en relation avec la structure du mineur, de sa famille et son éducateur, qu'elle se positionne unanimement sur ce projet (notion d'intégration, de tolérance, de respect de l'autre, de la différence,...)

Concernant nos relations avec les familles, notre travail s'appuie sur un partenariat au quotidien avec les familles des enfants et des jeunes accueillis. Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Nous développons également des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes:

Réunions d'information,

Invitation à participer à des activités ou des sorties,

Organisation de moments festifs auxquelles les familles sont conviées...

Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets.

3. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Veiller à **l'accueil personnalisé** de l'enfant afin qu'il puisse vivre à son rythme au sein de la structure (âge et développement physique, affectif et relationnel) et qu'il puisse trouver une réponse à d'autres attentes : vie affective, reconnaissance individuelle par rapport au groupe,...
- Favoriser l'apprentissage à **l'autonomie**, à la **responsabilisation et à la socialisation**, en apprenant aux enfants à **s'organiser ensemble**, et cela à partir d'un choix diversifié **"d'activités permanentes"**.
- Favoriser **l'écoute, l'entente** et la **compréhension** des **envies** et des **besoins** de l'enfant, tout en lui donnant la possibilité d'être guidé par le biais **"d'activités finalisées"**.
- Favoriser la **sécurité** affective, physique et matérielle de l'enfant.
- Favoriser le développement de la créativité et de l'imaginaire
- Favoriser **les relations avec la famille** en aménageant des temps et des espaces afin de se rencontrer.

4. DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Développer la personnalité et l'expression...

...Donnant ainsi un support pédagogique afin de développer chez l'enfant son adresse corporelle, manuelle, exercer son attention et enrichir son observation.

Favoriser la réalisation du/des projets...

...C'est par la reconnaissance d'un autre groupe qu'un projet existe.

Il va falloir rendre visible les projets des enfants auprès des parents...

Développer l'imaginaire, l'attention, l'écoute...

...De l'enfant par des activités manuelles, scientifiques, culturelles, sportives et techniques.

- Favorisant le rapport à l'autre par le travail d'équipe.

L'enfant, le Jeu et les activités Physiques ...

...Développement de l'enfant : connaissance du monde extérieur et de soi, découverte de ses capacités (physiques et intellectuelles).

- Coordination des mouvements : se situer dans l'espace et le temps, développer sa latéralisation et sa motricité.
- Développer son sens créatif : favoriser le développement de son imaginaire (arts plastiques, théâtre...).
- Socialisation : vie en collectivités, esprit d'équipe, règles (respect des autres...), compétitions, fairplay.
- Régulations des conflits.
- Imitation des adultes, distinction des sexes.
- Par rapport aux thèmes, l'enfant aménagera les lieux de vie, rendant l'espace aux goûts, aux images des enfants leur permettant de se sentir à l'aise.
- Favoriser la coopération dans le jeu et les animations sportives

L'alimentation...

...Les repas permettent de s'assurer que les enfants s'alimentent convenablement, prennent le temps. Ils permettent aux enfants d'être disponibles pendant ces activités.

- Les repas sont des temps calmes de détente et de récupération.
- Favoriser l'approche du milieu écologique à travers le jardin pédagogique et faire le lien avec l'alimentation

Créer du lien...

... Développer le partenariat local, associations, bibliothèques...

Favoriser la participation des adultes/parents au sein des activités auprès des enfants.

5. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

→ **L'accueil du soir après l'école** (de 16h00 à 18h30)

Objectifs

- **Favoriser le meilleur accueil pour les enfants et leurs parents**
- **Respect du rythme de l'enfant**

Moyens

- Un animateur à l'accueil pour valider les départs des enfants, contact avec les parents, explications du planning et remarques diverses pour le lendemain.
- Animation des coins d'animations (lecture, jeux de société, coloriages...)
- Jeux extérieurs
- Accompagnement dans les devoirs

Cet accueil complète celui du midi puisqu'il permet de faire la **transition entre l'école et la maison**. La prise en charge des enfants est identique à celle du midi et ce sont les parents qui viennent chercher leurs enfants au plus tard à 18h30. Après un goûter pris en commun, les enfants peuvent bricoler, lire, dessiner, peindre, se défouler, jouer,... dans les coins permanents ou avec l'aide d'un animateur. Les plus grands qui le souhaitent, peuvent apprendre leurs leçons avec l'aide et le soutien d'un animateur.

DE 15H45 A 16H00

- **15h45** : répartition des animateurs par groupe (maternelles – primaires) + prise de connaissance des listes des primaires et des maternelles
- **15h50** : départ pour l'école maternelle
- **16h00** : départ pour l'école primaire

MATERNELLES - DE 15H50 A 16H

- La prise en charge des enfants se fait classe par classe
- Les 3 groupes (petits – moyens – grands) se retrouvent près des escaliers avant de rejoindre la Souris, pour compter les enfants et vérifier une dernière fois qu'il ne manque rien.

PRIMAIRES - DE 16H00 A 16H10

- Les animateurs réceptionnent les enfants sous le préau en utilisant leur liste pour vérifier qu'il ne manque personne
- Tout le monde redescend en même temps à la Souris en traversant la cour

MATERNELLES - DE 16H00 A 18H30

- Le lavage des mains et le passage aux toilettes se fait dans la salle des petits avant le goûter : le goûter est pris dans la salle des petits
- Après le goûter, des petits ateliers sont organisés : jeux extérieurs et intérieurs, jeux de société, jeux de construction et d'imitation, dessin, ... et ce jusqu'à la prise en charge des parents

PRIMAIRES - DE 16H10 A 18H30

- Le lavage des mains se fait dans les toilettes collectifs et le goûter est pris dans la grande salle
- Après le goûter, place aux ateliers jusqu'à la prise en charge des parents : ateliers organisés par les animateurs (arts plastiques, jeux coopératifs, projets, ...), jeux extérieurs et intérieurs, jeux de société, lecture, dessin, baby foot, billard, ...
- L'activité aide aux devoirs est également proposée aux enfants après le goûter sous la surveillance d'un animateur

→ L'accueil les mercredis et les vacances scolaires

(de 7h45 à 18h30)

Objectifs

- ***Respect des règles de vie***
- ***Respect du rythme de vie des enfants***
- ***Développer son esprit critique***
- ***Favoriser la prise d'initiative et de responsabilité***
- ***Développer la notion de plaisir***

Moyens

- *Faire les règles de vie avec les enfants pour se les approprier.*
- *Développer la mise en application des règles de vie (politesse, respect...)*
- *Contrôle du respect de ces règles de vie tant au niveau des enfants que des animateurs le cas échéant.*
- *La mise en place de l'activité nécessite : préparation, sensibilisation, accueil, déroulement, rythme, animation, fin, rangement et bilan.*
- *Permettre aux plus grands d'être acteurs de leurs loisirs en leur laissant le choix de certaines activités à des moments précis (mise en place de règles de choix : le nombre d'enfants minimum par ateliers, boîte à idée...)*
- *Valoriser les activités d'extérieur et les activités nouvelles : prévoir une sortie par semaine.*
- *Développer le partenariat avec les parents, les associations locales et les structures d'accueil de loisirs.*
- *Dans le programme d'activités, prévoir un renouvellement des activités et une diversité de celles-ci.*

L'accueil des **mercredis** se fait à la demi-journée (avec ou sans repas) ou à la journée ; l'accueil des **vacances scolaires** se fait à la demi-journée (avec ou sans repas), à la journée ou à la semaine pour que le rythme soit le plus souple et le plus adapté possible au besoin de garde des familles.

Les différents temps de la journée

7h45 à 9h00 : Accueil des enfants avec petit déjeuner

9h00 à 11h30 : Activités

11h30 à 11h45 : Rangement des activités

11h45 à 12h00 : Départ pour la salle des fêtes pour prendre le repas

12h00 à 12h45 : Repas

13h00 à 13h30 : Jeux libres et/ou retour à la Souris

13h30 à 16h30 : - Jeux intérieurs ou extérieurs et/ou début des activités

- Sieste pour les enfants qui sont fatigués

16h30 à 17h00 : Goûter

17h00 à 18h30 : Suite des activités ou jeux libres jusqu'à la prise en charge des parents

Ces différentes tranches horaires sont bien évidemment modulables en fonction des envies et du rythme des enfants.

Trois modes d'activités sont proposées qui font l'objet d'un programme détaillé : les activités permanentes, les activités finalisées et les activités communes. Le moment du repas suit les mêmes règles que celles détaillées plus haut.

- **Les activités permanentes** se présentent sous forme "**d'ateliers**" de **jeux** (de société, de construction, d'éveil, dînette, poupées, de plein air,...), **d'expression** (sport, dessin, pâte à modeler, peinture,...), **de détente** (lecture, repos,...). Les enfants peuvent évoluer à leur guise à l'intérieur de ces espaces, et trouvent s'ils le souhaitent, la compagnie ou l'aide d'un animateur.

- **Les activités finalisées** sont proposées et mises en place par les animateurs. Ils les gèrent en totalité avec un petit groupe d'enfants. Un programme de ces activités est élaboré par toute l'équipe lors des réunions de travail. Ce programme est à la disposition des enfants pour qu'ils puissent faire un choix.

- **Les activités communes** d'une journée sous la forme de **sorties** (piscine, parcs d'attractions, cinéma, randonnées, expositions, théâtre,...), **de fêtes** (cabarets, spectacles,...) présentées aux parents,...

Pour cela, un programme est également à la disposition des enfants et des parents pour qu'ils puissent s'organiser.

- **Les activités physiques** (principalement la **baignade**) font l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'équipe dans leur phase d'organisation (réunion, consignes écrites, ...) comme dans leur réalisation (groupes de niveaux, encadrement actif, ...). L'équipe qui les encadre ne se substitue pas aux professionnels du domaine concerné mais permet aux enfants, dans un cadre sécuritaire, de découvrir une activité sportive de manière ludique. Elle respecte les règles de sécurité mises en place par les responsables du lieu d'accueil (maîtres nageurs, ...) et participe activement à l'activité par soucis de cohérence face aux objectifs éducatifs de l'association. Ces activités représentent néanmoins une petite part des activités courantes.

Toutes **ces activités sont adaptées** à l'âge et, le plus possible, aux attentes des enfants (créativité, autonomie, activités dans un groupe, écoute du groupe, responsabilité,...). Tout est particulièrement étudié pour que les enfants se sentent à l'aise dans un rythme "cool", et pour que **l'activité** ludique, manuelle, artistique ou sportive devienne un **moment festif** et qu'il domine !

L'objectif principal de l'équipe est de permettre à l'enfant de vivre tous ses moments passés à l'accueil de loisirs le plus agréablement possible et en toute sécurité.

Nous accueillons des **enfants entre 3 et 13 ans**. Les enfants des différentes tranches d'âges évoluent en **trois groupes distincts** (les **3-6 ans** et les **6-10 ans** à la Souris Verte, et les **10 ans et +** au Local Pré-Ados). Tenant compte qu'à chaque âge l'enfant a un rythme et des besoins différents, l'équipe s'assure que chacun trouve l'aménagement, l'organisation et les activités qui lui correspondent.

6. L'ORGANISATION DES ACTIVITES

- Notre conception des activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadres de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes...)

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Ses activités ont pour point commun **de favoriser l'éducation, la socialisation, la responsabilisation, la découverte et le plaisir de passer un bon moment ensemble**

- Les domaines d'activités

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines:

- *Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs et jeux sportifs coopératifs, jeux coopératifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...)*
- *Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...*
- *Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...)*
- *Les activités physiques et sportives.*
- *Les animations autour du livre et de la lecture le conte...*
- *Soirées jeu, fête du jeu au cœur du village ou avec d'autres accueils de loisirs*

Toutes les activités de l'accueil de loisirs font l'objet d'une surveillance et d'une organisation particulière :

- **Les activités permanentes** sont sous la surveillance des animateurs responsables des salles. Ils sont également responsables du rangement des différents "ateliers".

- **Les activités finalisées** mises en place par les animateurs sont sous leur surveillance du début jusqu'à la fin (mise en place, participation à l'activité, rangement). Ils les organisent durant les réunions de travail.

- **Les activités communes** : leur organisation et leur surveillance feront l'objet d'une mise au point lors des réunions de travail.

- **Les jeux dans la cour des écoles** se font obligatoirement sous la surveillance d'au moins trois animateurs. Ces derniers devront, à tour de rôle, surveiller et participer aux jeux des enfants, tout en veillant à ce que les enfants ne sortent pas de l'enceinte de la cour.

- L'aménagement des espaces

L'aménagement des salles permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin. Des panoplies sont mises en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités: coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités...

7. LES MODALITES DE PARTICIPATION DES MINEURS

L'ALSH peut être un lieu d'expérimentation de modes de démocratie, un lieu de participation des jeunes qui favorise l'acquisition de l'autonomie.

La mise en place de cette participation nécessite un accompagnement de l'équipe pédagogique (apprendre à prendre du recul, à se projeter, à répartir les tâches...).

Il s'agit de repérer comment les mineurs sont associés et participent à l'élaboration et à la mise en place du projet pédagogique.

- *élaboration d'un "règlement intérieur" en concertation avec les enfants,*
- *organisation occasionnelle d'activités en autonomie, avec préparation du projet en amont dans ses différentes composantes (activités pratiquées, mode de déplacement, budget, répartition des tâches, mode de communication...),*
- *préparation de mini-projets et mise en œuvre par les enfants,*
- *organisation de réunions régulières d'information, voire de négociation,*
- *prises de décision collectives sur le fonctionnement de l'accueil (horaires, vie quotidienne, activités...).*

Dans le cas d'organisation d'activités en autonomie, les parents doivent en être informés.

8. ROLES DES ANIMATEURS

Objectifs

- **Valoriser les compétences des animateurs**
- **Etre garant de la sécurité physique et affective des enfants**
- **Mise en place et gestion des temps d'animation**

Moyens

...Par rapport aux enfants

- *Respect moral et physique des enfants*
- *Présence active de l'animateur*
- *Favorise l'intégration et l'expression de chacun*
- *Bienveillants envers le reste de l'équipe*
- *Donne vie et envie*
- *Veille à un langage correct*
- *Tenue vestimentaire adaptée*
- *Garant de la sécurité des enfants (transports...)*
- *Etablit la liste de compétences de chacun*
- *Fait partager ses compétences*
- *Mise en place d'ateliers différents, permettant un choix d'activités aux enfants*
- *Est polyvalent, a une pédagogie*
- *Organise et gère des temps d'activités, jeux*
- *Moteur, incitateur et frein parfois*
- *Montre l'exemple*
- *Sensibilise les enfants au respect des lieux et du matériel*
- *Favorise l'initiative des enfants*
- *Respect du rythme de l'enfant*

...Par rapport à la morale

- *Animateur observé en permanence par les enfants*
- *Responsable de la moralité de tous (violence...)*
- *Responsable de l'image de l'association, d'être accueillant envers les enfants et les parents*

...Par rapport à l'équipe

- *Avoir des références communes évitant les contradictions*
- *Prendre le temps de discuter/échanger sur les divergences pédagogiques*
- *Gérer et ne pas montrer aux enfants les éventuels conflits*
- *Respecter les règles de sécurité*
- *Connaître les procédures en cas d'accidents.*
- *Participer à l'élaboration du programme d'activité*

...Par rapport aux pauses

- *Autorisées mais courtes pendant les temps d'accueil du matin et du soir*
- *Une pause plus longue après le repas, pendant le temps calme*
- *Ne jamais fumer, téléphoner pendant les temps d'activités et en présence des enfants*

L'animateur n'est pas seulement un adulte qui encadre une activité. Il est **compagnon de jeu, disponible et attentif, capable d'écouter** et de **mettre en confiance**. Au service de l'enfant, il le pousse à **développer ses richesses personnelles**, à **se sentir à l'aise** dans une structure différente de la maison et de l'école.

9. L'EQUIPE ET LE TRAVAIL D'EQUIPE

Sa composition :

- **une directrice technique et pédagogique** (Emmanuelle)
- **un animateur global et pédagogique – gestion des projets**
(Christophe)
- **un agent administratif** (Fabien)
- **six animatrices et un animateur** (Déborah, Florence, Ghoziel, Jérémy, Laetitia, Manon, et Sandrine)
- **une animatrice responsable des pratiques culturelles** (Atika)
- **un animateur responsable du Local Pré-Ados** (Julien)
- **un animateur multimédia** (Franck)
- **de trois femmes de service** (Aynur, Panjalay et Laure)

Elle repose sur la confiance réciproque de ses membres, polyvalents et complémentaires, afin de mieux vivre les moments d'activités avec les enfants.

Son organisation

Une **réunion de travail** par semaine permet

- *D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs*
- *De préparer les activités*
- *De mettre en place des projets*
- *D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins*

La directrice et l'ensemble de l'équipe y participent. Elles sont animées par la directrice ou l'animateur global.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...). Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

- de faire le **bilan des différents accueils** (périscolaire, mercredis et vacances scolaires)
- de **préparer les programmes**
- d'**organiser les activités**
- de **mettre en place des projets** (spectacles, moments festifs, manifestations auprès des écoles,...)
- de **discuter de problèmes** rencontrés (équipe, enfants, parents et familles)
- de **réaménager et ranger les salles**, de se **fournir en documentations** ou **en idées**,...

De cette réunion de travail doit naître le dynamisme de l'équipe. Les idées et les projets y sont échangés, le travail y est réparti et évalué, les conflits y sont gérés,...

10. LES MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCUEIL

L'évaluation de l'accueil se fera à différents niveaux et dans des temps différents :

- **au niveau des enfants et des jeunes**

chaque jour, après chaque projet – discussions, échanges pour exprimer leur degré de satisfaction et leurs envies

- **au niveau des familles**

échanges individualisés, réunion plus générale

- **au niveau de l'équipe**

chaque jour, bilan des actions, projets

- **les membres du conseil d'administration**